

Commune D'ORVAULT**DEPARTEMENT**

Loire-Atlantique

ARRONDISSEMENT

NANTES

CANTON

SAINT-HERBLAIN II

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL

14 décembre 2020

L'an deux mil vingt, le quatorze décembre, le Conseil municipal de la Commune d'ORVAULT s'est réuni en session ordinaire, à l'Odysée au Bois Cesbron après convocation légale en date du huit décembre deux mille vingt, sous la présidence de Jean-Sébastien GUITTON, Maire.

Etaient présents : Mme Dominique VIGNAUX, M. Lionel AUDION, Mme Marie-Paule GAILLOCHET, M. Guillaume GUÉRINEAU, M. Stéphane KERMARREC, Mme Armelle CHABIRAND, M. Yann GUILLON, Mme Brigitte RAIMBAULT, M. Christophe ANGOMARD, Mme Valérie DREYFUS, Mme Anne-Sophie JUDALET, M. Laurent DUBOST, Mme Catherine LE TRIONNAIRE, M. Morvan DUPONT, M. Vincent BOILEAU, Mme Linda PAYET, M. Ronan GILLES, Mme Stéphanie BELLANGER, M. Pierre ANNAIX, Mme Françoise NOBLET, M. Dominique GOMEZ, M. Bernard PAUGAM, Mme Sandrine BRUN, M. Sébastien ARROUËT, Mme Marylène JÉGO, M. Francis WETTA, M. Gilles BERRÉE, M. Jean-Jacques DERRIEN, M. Thierry BOUTIN, Mme Cyriane FOUQUET-HENRI, M. Dominique FOLLUT, Mme Florence CORMERAIS

Absentes ayant donné pouvoir :

Mme Léa BESSIN	donne procuration à	Mme Marie-Paule GAILLOCHET
Mme Maryse PIVAUT	donne procuration à	M. Thierry BOUTIN

Il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mme Linda PAYET ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

06. Commission Communale d'Accessibilité (CCA) – Composition du comité de pilotage

Monsieur le Maire rapporte :

Par délibération en date du 28 septembre 2020 le conseil municipal a approuvé la composition et le fonctionnement de la Commission Communale d'Accessibilité des Personnes Handicapées.

Il a notamment fixé la composition du comité de pilotage se composant d'élus référents, et d'élus non référents pouvant être sollicités en fonction de la thématique traitée par le comité de pilotage.

1. Les élus référents

- Madame Dominique VIGNAUX, adjointe à l'aménagement de la Ville et aux mobilités
- Madame Françoise NOBLET, conseillère municipale
- Monsieur Ronan GILLES, conseiller municipal

2. Les élus non référents

- Madame Anne-Sophie JUDALET, conseillère municipale déléguée à l'égalité femmes hommes, au handicap et à la lutte contre les discriminations
- Monsieur Christophe ANGOMARD, adjoint aux sports
- Monsieur Dominique GOMEZ, conseiller municipal
- Madame Emmanuelle RENAUD, adjointe déléguée à la cohésion sociale

Madame Emmanuelle RENAUD ayant démissionné de ses fonctions, il convient donc de la remplacer au sein du comité de pilotage de la commission communale d'accessibilité en qualité d'élue non référente.

DECISION

Sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la nouvelle composition du comité de pilotage de la commission communale d'accessibilité des personnes handicapées
- **DESIGNE** Madame Valérie DREYFUS, en qualité d'élue non référente

Rendu exécutoire
Par télétransmission en
Préfecture le : 16 DEC. 2020
Et par publication le : 16 DEC. 2020

Extrait certifié conforme
Orvault, le 15 décembre 2020
Pour le Maire
Le Directeur général




Jean-François MAISONNEUVE